Tarif particulier Crédit Agricole Ile-de-France
Ce document est une copie archivée par MoneyVox le 13 février 2023.
Voir tous les tarifs bancaires

Principales **conditions tarifaires** applicables aux **particuliers**



En vigueur au 5 avril 2022

Île de France

ca-paris.fr

Au 5 avril 2022, les conditions tarifaires du Crédit Agricole d'Ile-de-France évoluent.

Vous trouverez dans cette brochure « l'Extrait standard des tarifs* », une synthèse des tarifs communs à la profession bancaire correspondant aux opérations les plus courantes. L'ensemble de ces prix est ensuite repris dans les rubriques concernées.

Vous retrouverez, pour chaque rubrique, un code couleur afin de faciliter la lecture du document ainsi que les repères visuels suivants :

Produit ou service également commercialisé dans le cadre de nos formules Prestige, Premium et Essentiel.

Fonction paiement sans contact.

BON À SAVOIR Information utile pour une bonne utilisation de nos produits ou services.

▲ Services Bancaires de Base : les titulaires dont les comptes de dépôt sont ouverts sur désignation de la Banque de France dans le cadre de l'article L. 312-1 du Code Monétaire et Financier (CMF), bénéficient gratuitement des services tels que mentionnés à l'article D. 312-5-1 du CMF et mentionnés par le symbole ▲ dont notamment une carte de paiement à autorisation systématique, les virements/prélèvements et 2 chèques de banque par mois.

Les prestations identifiées par le symbole ● sont les prestations de base mentionnées par l'article D.312-5 du Code Monétaire et Financier.

Ces conditions tarifaires sont disponibles dans toutes les agences du Crédit Agricole d'Ile-de-France. Vous pouvez également les consulter sur le site Internet www.ca-paris.fr [8] et via l'application mobile Ma Banque.

Vous disposez ainsi de moyens de contact et d'un accès à l'information 24h/24.

Votre agence ou votre Conseiller reste votre interlocuteur privilégié.



Ce document existe également pour les Professionnels/Associations/PME et pour les Entreprises. N'hésitez pas à les consulter en ligne ou en agence.

Extrait standard des tarifs*

Les tarifs ci-dessous sont hors offre groupée de services du Crédit Agricole et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle.

Abonnement à un service de banque à distance sur Internet [8] (CAEL – Internet Virement Externe, téléphone fixe, SMS, etc.)	**Gratuit**
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS (alerte temps réel de gestion)	**1 €/mois soit 12 €/an**
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement international à débit immédiat)	**43 €/an**
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement international à débit différé)	**42 €/an**
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique)	**16 €/an**
Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement à l'international) **	**1 €/retrait** **À partir du 4e retrait/mois le cas échéant**
Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel) :**	
▪ En agence	**3,50 €/opération**
▪ Par Internet	**Gratuit**
Paiement d'un prélèvement SEPA :**	
▪ Prélèvement (frais par paiement de prélèvement SEPA)	**Gratuit**
▪ Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA)	**Gratuit**
Commission d'intervention***	
- Plafond de	**8 €/opération dans la limite d'une commission d'intervention par jour**
- Plafond de	**80 €/mois**
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement (SécuriCOMPTE Plus)	**2 €/mois soit 24 €/an**
Frais de tenue de compte de dépôt. Non applicable pour les clients détenant un compte service, un compte à composer, une offre à destination des clients en situation de fragilité financière et une formule de compte (voir page 11 et page 12) ainsi qu'aux comptes de dépôt des personnes qui leur sont rattachées****. Non applicable pour les clients mineurs, les clients détenant une formule EKO ou une formule Globe Trotter, ou pour les comptes en inactivité (sans mouvement depuis 13 mois). ▲●	**1 €/mois**

** Les établissements de crédit ont la possibilité de présenter en tête de leurs plaquettes tarifaires un extrait standard de tarifs.*

*** La liste des pays de la zone Euro, de la zone SEPA et de l'Espace Économique Européen (EEE) figure P. 31.*
Les virements SEPA émis vers ou reçus des pays non membres de l'Espace Économique Européen (ex. : Royaume-Uni et Suisse) sont facturés selon les conditions des virements internationaux en P. 31.

**** Éxonération de commission d'intervention en cas d'incident généré par un paiement par carte inférieur à 10€.*

***** Enfants mineurs, conjoint (marié, pacsé ou en concubinage) du titulaire de l'une des Offres Groupées de Services citées ci-dessus.*

SOMMAIRE

OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DU COMPTE — 5
- Ouverture, transformation, clôture
- Relevés de compte
- Tenue de compte
- Services en agence
- Frais de recherche de documents
- Zoom sur le Droit au Compte

BANQUE À DISTANCE — 7
- Internet
- Application mobile
- Téléphone
- Services d'alertes par SMS

MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT — 8
- Cartes
- Virement SEPA
- Prélèvement SEPA/Titre Interbancaire de Paiement (T.I.P.)
- Virement de trésorerie émis vers un compte en France
- Chèque

OFFRES GROUPÉES DE SERVICES — 11
- Formules de compte (Prestige – Premium – Essentiel)
- Offre groupée à destination des jeunes
- Offre à destination des clients en situation de fragilité financière
- Offre tarifaire spécifique à destination des clients suivis par le dispositif Point Passerelle
- Formule Eko

IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS — 16
- Commission d'intervention
- Opérations particulières
- Incident de paiement

DÉCOUVERTS ET CRÉDITS — 18
- Découverts
- Crédits à la consommation
- Crédits immobiliers
- Autres opérations liées au crédit

ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS — 19
- Épargne bancaire
- Placements financiers
- Droits de garde sur compte-titres et sur PEA

OFFRES JEUNES — 21
- Cotisation carte
- Virements internationaux
- Découverts et crédits
- Épargne et placements financiers
- Assurance
- Formule Globe Trotter

BANQUE PRIVÉE — 23

SERVICES DE SUCCESSION — 23

AUTRES SERVICES — 23
- Abonnement à des revues

OPÉRATIONS INTERNATIONALES — 25
- Virements internationaux
- Chèques à l'international
- Divers
- Paiements par carte

ASSURANCE ET PRÉVOYANCE — 27
- Protection des personnes
- Protection des biens
- Protection contre les risques de la vie quotidienne
- Autres assurances

OFFRES N'ÉTANT PLUS COMMERCIALISÉES — 28
- Cartes
- Offres groupées de services
- Comptes Services
- Le Compte À Composer
- Assurance et prévoyance
- Épargne

RÉSOUDRE UN LITIGE — 31

OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DU COMPTE

Ouverture, transformation, clôture

Ouverture de compte de dépôt ▲●	Gratuit
Services Bancaires de Base (1)	Gratuit
Service d'aide à la mobilité bancaire (FACILIT)	Gratuit
Mobilité bancaire : liste des opérations récurrentes	Gratuit
Clôture de compte de dépôt ▲●	Gratuit
Transfert de compte interne au Crédit Agricole d'Ile-de-France	Gratuit

Relevés de compte

Relevés de compte	Papier	Électronique (e-Documents)
Périodicité mensuelle ▲●	Gratuit	Gratuit
Périodicité à la quinzaine (2)	2 €/mois	Gratuit
Périodicité décadaire (2)	3,50 €/mois	Gratuit
Envoi systématique d'extrait après mouvement	1,25 €/envoi	Gratuit
Avis d'opéré à chaque opération effectuée dans une agence		Gratuit
Récapitulatif annuel des frais bancaires		Gratuit
Relevé Global des Avoirs (RGA) (épargne/crédit) : envoi trimestriel ou annuel		28 €/an

BON À SAVOIR Vous pouvez recevoir gratuitement vos relevés de compte sous forme électronique.

Tenue de compte

Frais de tenue de compte de dépôt. Non applicable pour les clients détenant un compte service, un compte à composer, une offre à destination des clients en situation de fragilité financière ou une formule de compte (voir page 11 et page 12) ainsi qu'aux comptes de dépôt des personnes qui leur sont rattachées*. Non applicable pour les clients mineurs, les clients détenant une formule EKO ou une formule Globe Trotter, ou pour les comptes en inactivité (sans mouvement depuis 13 mois). ▲●	1 €/mois
Frais de gestion de compte en inactivité (sans mouvement depuis 13 mois) ▲ (3)	30 €/an maximum

** Enfants mineurs, conjoint (marié, pacsé ou en concubinage) du titulaire de l'une des Offres Groupées de Services citées ci-dessus.*

Services en agence

Versement d'espèces (date de valeur : jour) ▲● (4)	Gratuit
Remise de chèque(s) (date de valeur : 1 jour ouvré après la date de l'opération si celle-ci intervient un jour ouvré) ▲● (4) (5)	Gratuit
Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque ▲●	Gratuit
Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets (cas d'un retrait à un distributeur automatique de la banque)	Gratuit
Retrait d'espèces de dépannage (6)	2,80 €/retrait
Mise à disposition de fonds dans une agence Crédit Agricole hors Crédit Agricole d'Ile-de-France	18,50 €
Changement d'adresse non signalé avec retour de courrier	20,50 €/an

Les coffres-forts [7]	
▪ Frais de location par an d'un compartiment en fonction du volume	À partir de 120 €/an
▪ Frais de location temporaire d'un compartiment en fonction du volume	À partir de 24 €/mois
▪ Ouverture de coffre suite à perte, vol ou détérioration de clés	72 € + frais réels

Frais de recherche de documents

Réédition de relevé de compte (compte de dépôt, titres, devises, épargne) postérieur au 31/12/2011	8,50 €/relevé
Réédition de document lié à la gestion et au suivi des comptes (IFU, déclaration fiscale, récapitulatif annuel des frais bancaires…) postérieur au 31/12/2011 (hors chèque)	15 €/document
Copie de chèque émis ou remis à l'encaissement ≤ 6 mois	6 €/chèque
Copie de chèque émis ou remis à l'encaissement > 6 mois	16 €/chèque
Délivrance d'attestations de solde de compte (titres, épargne, assurance-vie, compte de dépôt)	37,50 €/attestation
Frais de recherche sur crédit	
▪ Sans désarchivage physique du dossier	25,50 €/crédit
▪ Avec désarchivage physique du dossier - Mini.	51 €/crédit

BON À SAVOIR Pour toute demande dont le coût total est supérieur à **51 €**, un devis préalable sera établi.

Zoom sur le Droit au Compte

Les Services Bancaires de Base associés au Droit au Compte	
▪ L'ouverture, la tenue et la clôture du compte	Gratuit
▪ Un changement d'adresse par an	
▪ La délivrance à la demande de Relevés d'Identité Bancaire (RIB)	
▪ La domiciliation de virements bancaires	
▪ La fourniture mensuelle d'un relevé des opérations effectuées sur le compte	
▪ L'encaissement de chèques et de virements bancaires	
▪ Les dépôts et les retraits d'espèces au guichet du Crédit Agricole d'Ile-de-France ou à ses distributeurs automatiques	
▪ Les paiements par prélèvement, titre interbancaire de paiement ou virement bancaire SEPA	
▪ L'accès au service de banque en ligne (consultation/virement interne).	
▪ Une carte de paiement à autorisation systématique (L'Autre Carte) [10] permettant le paiement d'opérations sur internet et le retrait d'espèces dans l'Union Européenne	
▪ Deux formules de chèques de banque par mois	
▪ La réalisation des opérations de caisse	

BANQUE À DISTANCE

Internet

Abonnement aux services de banque à distance sur www.ca-paris.fr [8]

Frais d'utilisation de banque à distance (internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.)

Crédit Agricole En Ligne (CAEL) consultation des comptes : Service de banque en ligne limité à la consultation des comptes, la réalisation de virements internes et la souscription de produits et services par signature électronique ▲●	Gratuit
Crédit Agricole En Ligne (CAEL) Internet virement externe : Crédit Agricole En Ligne consultation des comptes + virements externes ▲●	Gratuit
Crédit Agricole En Ligne Action Particuliers : Service de bourse en ligne	
▪ Option bourse InvestStore Initial	Gratuit
▪ Option bourse InvestStore Intégral (tarification appliquée à chaque compte équipé de l'option)	Gratuit si 24 ordres minimum exécutés/an, sinon 96 €/an

Le service InvestStore vous permet de consulter vos placements boursiers à tout moment et d'obtenir des informations détaillées de chaque valeur (performance, évolution).
Avec InvestStore Intégral, vous accédez à une offre plus étendue de services et de conseils.

Les frais d'utilisation applicables aux ordres de bourse en France figurent en page 17, rubrique placements financiers.

Application mobile

Ma Banque	App Store	Google play	Windows Phone ▲●	Gratuit
Paiement Mobile	App Store	Google play	Windows Phone	Gratuit

BON À SAVOIR Avec l'application Ma Banque, vous pouvez notamment personnaliser vos alertes pour faciliter la gestion de votre budget au quotidien.

Téléphone

Accès au serveur vocal interactif 7 jours/7, 24 heures/24 via le numéro de téléphone de nos agences (appel non surtaxé) ▲●	Gratuit

Services d'alertes par SMS

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS.

Filmobile (service de mini-relevés sur téléphone portable), 1 message/semaine	1,75 €/mois
Alerte Écopage	0,50 €/mois
Alerte temps réel de gestion	1 €/mois
Alerte achat à distance	1 €/mois
Alerte solde disponible 1 SMS par semaine	0,50 €/mois
Alerte essentielle : solde débiteur 1 SMS par mois	0,50 €/mois
Alerte souplesse du découvert 1 SMS par mois	0,50 €/mois

BON À SAVOIR Le service d'alerte plafond carte est **gratuit** pour tous les clients.

BON À SAVOIR Le service d'**alerte mise à disposition des moyens de paiement** est **gratuit** pour tous les clients.

MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

Cartes [9]

BON À SAVOIR Pour toute souscription d'une seconde carte de paiement pour le même titulaire et sur un même compte (sauf cartes mentionnées en italique), réduction de 50 % sur la cotisation de la carte la moins chère.

BON À SAVOIR À chaque paiement ou retrait avec une carte sociétaire (réservée aux clients agréés sociétaires) le Crédit Agricole d'Ile-de-France verse **0,01 €** en faveur d'un fond mutualiste destiné à la réalisation de projets de développement local.

BON À SAVOIR Dorénavant, les cartes de paiement à débit différé et les cartes avec paiement par crédit renouvelable comportent la mention CRÉDIT. Les cartes de paiement à autorisation systématique et les cartes de paiement à débit immédiat comportent la mention DÉBIT.

COTISATION CARTES

Cartes de paiement à autorisation systématique

L'Autre Carte [10] ▲●	16 €/an
Maestro	37 €/an
Eko [11]	37 €/an
MasterCard Mozaïc Black avec contrôle de solde (12-17 ans inclus)	12 €/an
Carte de paiement majeur protégé	31 €/an

Cartes de paiement international à débit immédiat

Cartes internationales Visa ou MasterCard (hors contrat Offre Globe Trotter) [12]	43 €/an
Cartes internationales Visa Premier ou Gold MasterCard [12] [13]	132 €/an
Carte Mastercard Globe Trotter	2 €/mois

Cartes de paiement international à débit différé

Cartes internationales Visa ou MasterCard [12]	42 €/an
Cartes internationales Visa Premier ou Gold MasterCard [12] [13]	130 €/an
Cartes internationales Visa Infinite ou World Elite MasterCard [12]	300 €/an

Cartes avec paiement par crédit renouvelable [12] [14]

	Paiement comptant à débit immédiat	Paiement comptant à débit différé
Cart'LIB	43 €/an	42 €/an
Gold Cart'LIB [13]	132 €/an	130 €/an

Cartes de retrait

Carte de retrait majeur protégé	31 €/an
Libre Service Agence Caisse Régionale (LSA CR) [15]	Gratuit

Cartes plus commercialisées

(cf. P. 8).

RETRAIT D'ESPÈCES PAR CARTE EN EUROS [16]

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets	du Crédit Agricole	d'autres banques
Carte Prélude Carte Bancaire Nationale L'Autre Carte [10] ▲● Carte de paiement majeur protégé	Gratuit	1 €/retrait dès le 1er retrait
Carte MasterCard Mozaïc Black avec contrôle de solde Maestro, Carte internationale MasterCard, Cart'LIB ou Visa	Gratuit	1 €/retrait à partir du 4e retrait/mois
Carte MasterCard Mozaïc Black Carte 18-30 ans Globe Trotter et Mastercard Globe Trotter Carte internationale Gold MasterCard, Visa Premier, Gold Cart'LIB Carte World Elite MasterCard et Visa Infinite	Gratuit	
Carte LSA CR et Carte de retrait majeur protégé	Gratuit	Non autorisé

RETRAIT D'ESPÈCES PAR CARTE HORS EUROS [17]

(hors frais de conversion monétaire*)

Carte 18-30 ans Globe Trotter et Mastercard Globe Trotter	Gratuit
Cartes internationales World Elite MasterCard ou Visa Infinite	Gratuit

Autres cartes	depuis un distributeur automatique de billets	au guichet des banques
	3 €/retrait	2 % + 6,60 €/retrait

PAIEMENT PAR CARTE (hors frais de conversion monétaire*)

Dans les pays de l'Espace Économique Européen (EEE) avec euro [16]	Gratuit
Dans les pays de l'Espace Économique Européen (EEE) hors euro et dans les pays hors Espace Économique Européen (EEE) : [17]	
▪ Frais sur paiements effectués avec la carte World Elite MasterCard et Visa Infinite	Gratuit
▪ Frais sur paiements effectués avec la carte 18-30 ans Globe Trotter ou avec la Mastercard Globe Trotter	Gratuit
▪ Frais sur paiements effectués avec les autres cartes	2,50 %/opération

** L'opération de change est effectuée au taux de change appliqué par Visa ou Mastercard au jour du traitement de l'opération. Ce taux s'exprime en marge de pourcentage appliqué au taux de change publié par la Banque Centrale Européenne (BCE). Voir exemples sur : www.ca-paris.fr, rubrique « Tarifs ». [8]*

AUTRE OPÉRATION CARTE

Frais d'opposition (blocage) de la carte à la demande du client ou par la banque pour usage abusif	Gratuit
Envoi de carte à domicile [18]	Gratuit
Réédition du code confidentiel	
▪ Par courrier	9 €
▪ Par SMS	1,50 €
Frais d'envoi sécurisé de carte à domicile à la demande du client, frais de port Chronopost inclus [19]	25 €
Commande de carte en urgence	13 €

Virement SEPA

Les virements SEPA émis vers ou reçus des pays non membres de l'Espace Économique Européen (EEE) (ex : Royaume-Uni et Suisse) sont facturés selon les conditions des virements internationaux en page 31.

Émission de virement SEPA ▲● (21)

Frais par virement SEPA occasionnel (avec coordonnées bancaires correctes)	Internet (23)	Agence
Vers un compte détenu au Crédit Agricole d'Ile-de-France	**Gratuit**	**Gratuit**
Vers un compte détenu dans une autre banque (20) (y compris LCL et Caisses Régionales du Crédit Agricole hors Ile-de-France)	**Gratuit**	**3,50 €/ opération** (22)

Virement SEPA permanent	Internet (23)	Agence
Frais de mise en place d'un virement permanent	**Gratuit**	**Gratuit**
Frais par virement		
▪ Vers un compte détenu au LCL et dans les Caisses Régionales de Crédit Agricole (y compris Crédit Agricole d'Ile-de-France)	**Gratuit**	**Gratuit**
▪ Vers un compte hors Caisses Régionales de Crédit Agricole et hors LCL	**Gratuit**	**1 €/virement** (24)

Émission d'un virement SEPA instantané Via le service de banque à distance du Crédit Agricole En Ligne (CAEL) www.ca-paris.fr (8)	
Vers un compte hors Crédit Agricole d'Ile-de-France	**1 €** (24)
Réception de virements SEPA (y compris instantané) ▲●	**Gratuit** (20)

Prélèvement SEPA/Titre Interbancaire de Paiement (T.I.P.)

Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA ▲●	**Gratuit**
Frais par paiement d'un prélèvement SEPA ▲●	**Gratuit**
Mise en place d'une autorisation, limitation ou blocage sur un prélèvement SEPA à la demande d'un client	**Gratuit**
Opposition ou contestation d'un prélèvement SEPA à la demande d'un client	**Gratuit**
Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA ▲●	**Gratuit**

Virement de trésorerie émis vers un compte en France

Virement crédité le jour même (à J) sur le compte du bénéficiaire ▪ Frais d'émission	**23 €**

Chèque

Chéquier renouvelé automatiquement et remis à l'agence	**Gratuit**
Délivrance de chéquier non barré et endossable hors droit de timbre	**Gratuit**
Mise à disposition d'un chèque de banque dans une autre Caisse Régionale	**Gratuit**
Paiement d'un chèque remis à l'ordre d'un tiers hors interdiction bancaire (date de valeur : jour) (4)	**Gratuit**
Frais d'émission d'un chèque de banque ▲ (25)	**13,20 €**
Frais d'envoi de chéquier en courrier suivi (à domicile ou dans une autre agence)	**3 € + frais postaux**
Chèque non standard (traitement spécifique de chèque hors norme interbancaire)	**12,70 €**
Chèque revenant impayé pour motif autre que sans provision	**9,60 €**
Frais d'opposition sur chèque ou chéquier par l'émetteur (prix forfaitaire)	**12,70 €**

OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

Formules de compte

	Prestige **29 €/mois**	Premium **15 €/mois**	Essentiel **6,90 €/mois**
Cartes avec assistances et assurances incluses			
Cartes internationales Visa ou MasterCard (12)	–	–	X
Cartes internationales Visa Premier ou Gold MasterCard (12)	–	X	–
Cartes internationales Visa Infinite ou World Elite MasterCard (avec conciergerie incluse) (12)	X	–	–
Une 2nde carte internationale Visa ou Mastercard pour le titulaire de la formule	X	–	–
Une carte internationale Visa ou MasterCard ou Visa Premier ou Gold MasterCard pour mon conjoint	X	X	–
Une carte Mastercard Mozaic Black pour mes enfants 12-17 ans (max 3 enfants)	X	–	–
Chéquier			
Chéquier standard (sur demande)	X	X	X
Alertes			
Alerte mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	X	X	X
Assurances			
SécuriCOMPTE Assurance moyen de paiement et effets personnels*	–	–	X
SécuriCOMPTE Premium Assurance moyen de paiement et effets personnels*	X	X	–
SécuriWEB Premium Garantie achat à distance*	X	X	–
SécuriPANNE prolongation garantie constructeur*	X	X	–
SécuriSHOPPING Garantie achat en cas de vol et d'accident*	X	X	–
Services du quotidien			
Tenue de compte	X	X	X
E-relevés mensuel	X	X	X
Commissions d'Intervention (26)	**Illimité**	**1/an**	**1/an**
Chèques de Banque (nb exonérations/an)	**Illimité**	**1/an**	**1/an**
Envoi en pli simple d'un chéquier ou d'une carte	X	X	X

X *compris dans la formule*
– *non-compris dans la formule*
** Voir conditions contractuelles*

Frais d'opposition sur chèque	X	X	Tarif standard (cf. P. 10)
Refabrication en urgence de la carte perdue ou volée	X	X	X
Refabrication de la carte perdue ou volée	X	X	X
Réédition du code confidentiel de la carte bancaire	X	X	X
Retraits en euro dans les distributeurs Crédit Agricole [28]	Illimité	Illimité	Illimité
Retraits hors distributeurs Crédit Agricole en euro dans la zone euro et dans les pays de l'Espace Économique Européen (EEE) en euro ou en devises [28]	Illimité	Illimité	1 € à partir du 4e retrait/ mois
Retraits en devises dans les pays hors de l'Espace Économique Européen (EEE) [28]	Illimité	2/an	Tarif standard (cf. P. 10)
Paiements par carte dans l'Espace Économique Européen (EEE) en euro	Illimité	Illimité	Illimité
Paiements par carte en devise dans ou hors pays de l'Espace Économique Européen (EEE).	Gratuit	2/an	Tarif standard (cf. P. 10)
Virements émis ou reçus non SEPA	Illimité	2/an	Tarif standard (cf. P. 10)
Frais par paiement d'un prélèvement SEPA, frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA, paiement de TIP SEPA, émission et réception de virements SEPA [27]	X	X	X
Virement SEPA instantané*	Illimité	Illimité	Tarif standard (cf. P. 10)
Extra-bancaire			
Dossier familial numérique	X	X	X
Accès illimité aux contenus du site dossier familial.com	X	X	X
Allô Experts	Illimité	Illimité	2 demandes/an
Mon Kiosque Presse	X	–	–

X *compris dans la formule*
– *non-compris dans la formule*
** Voir conditions contractuelles*

Offre groupée à destination des jeunes

(12 à 30 ans cf. P. 19).

Offre à destination des clients en situation de fragilité financière [29]

▪ Tenue de compte ▪ Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) – Carte « L'Autre Carte » [30] ▪ Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc.) – CAEL Internet virement externe* [8] ▪ Émission et réception de virement SEPA dans l'Espace économique Européen (EEE) [17] ▪ Paiement de prélèvement SEPA/TIP SEPA ▪ Information premier prélèvement SEPA ▪ Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : - alerte essentielle (mensuelle) – Solde débiteur - alerte essentielle – Mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement* ▪ Relevé de compte papier ou électronique (mensuel)* ▪ Envoi de carte à domicile (pour les renouvellements) ▪ Versement d'espèces en agence* ▪ Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque* ▪ Chèques de banque (2 par mois) ▪ Fourniture de Relevés d'Identité Bancaire (RIB)* ▪ Changement d'adresse (1 par an)*	1 €/mois soit 12 €/an
Les clients en situation de fragilité financière bénéficient également de : ▪ Plafonnement spécifique des commissions d'interventions	4 €/opération dans la limite d'une commision d'intervention par jour et 10 €/mois

** Services gratuits*

Facturation des frais d'irrégularités et d'incidents suivants : ▪ Les commissions d'intervention ▪ Les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision ▪ Les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé ▪ Le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision ▪ Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision ▪ Les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision ▪ Les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques ▪ Les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire ▪ Les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque	50 % du prix standard dans la limite de 10 €/mois et de 120 €/an pour l'ensemble des frais

Ces plafonds mensuels et annuels incluent le plafond spécifique concernant les commissions d'intervention.

Offre tarifaire spécifique à destination des clients suivis par le dispositif Point Passerelle

(dispositif d'écoute et d'accompagnement qui a pour vocation de traiter l'ensemble des difficultés liées à la survenance d'un « évènement de vie » rencontré par toute personne physique, cliente du Crédit Agricole d'Ile-de-France à titre particulier).

Facturation des frais d'irrégularités et d'incidents suivants : commission d'intervention, frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision, forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision, frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision (maximum 1 par jour et par titulaire) à 50 % du prix standard dans la limite de 25 €/mois.

Formule Eko

Offre groupée de produits et services réservée aux particuliers majeurs

Gestion du compte	
Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc.) – CAEL Internet virement externe*	
Tenue de compte	
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : ▪ Alerte si solde du compte inférieur à 20 € ▪ Alerte essentielle – Solde débiteur ▪ Alerte Mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement* ▪ Alerte consommation des forfaits de retraits hors distributeur Crédit Agricole	
E-relevé mensuel*	
Moyens de paiement	**2 €/mois**
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement international à débit immédiat et à autorisation systématique) – Cotisation carte Mastercard Eko	
Renvoi du code confidentiel de la carte	
Opposition faite par le titulaire de la carte*	
Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque*	
Remplacement de la carte perdue ou volée*	
Forfait des opérations courantes illimitées (comprenant les opérations de virements SEPA, de prélèvement SEPA et de TIP SEPA)	
Chéquier (sur demande)	

** Services gratuits*

Retrait d'espèces par carte	
Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de la Caisse Régionale d'Ile-de-France et d'autres Caisses Régionales de Crédit Agricole	**Gratuit**
Retraits d'espèces dans les pays de l'Espace Économique Européen (EEE) (hors frais de conversion monétaire**)	**25 retraits/an inclus, en euro ou en devise puis 1 €/retrait**
Retraits d'espèces hors pays de l'Espace Économique Européen (EEE) (hors frais de conversion monétaire**)	**10 retraits inclus par an puis 3 €/retrait**

*** L'opération de change est effectuée au taux de change appliqué par Visa ou Mastercard au jour du traitement de l'opération. Ce taux s'exprime en marge de pourcentage appliqué au taux de change publié par la Banque Centrale Européenne (BCE). Voir exemples sur : www.ca-paris.fr, rubrique « Tarifs ».*[8]

Tous les produits, services et opérations non listés ci-dessus sont tarifés selon le barème en vigueur dans les rubriques concernées. L'offre Eko sera résiliée en cas de souscription d'une carte complémentaire ou de souscription d'une autorisation de découvert. Cette résiliation entraînera l'arrêt du prélèvement de la cotisation mensuelle ci-dessus et l'application immédiate du barème tarifaire portant les principales conditions générales de banque en vigueur.

Offres groupées plus commercialisées

(cf. P. 15).

IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

Commission d'intervention*

Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision…).	
- Plafond de	**8€/opération dans la limite d'une Commission d'intervention par jour**
- Plafond de	**80€/mois**
Pour les clients en situation de fragilité financière ayant souscrit l'offre spécifique [29] et/ou titulaires du service bancaire de base	
- Plafond de	**4€/opération dans la limite d'une Commission d'intervention par jour**
- Plafond de	**10€/mois**

** Exonération de commission d'intervention en cas d'incident généré par un paiement par carte inférieur à 10€.*

Opérations particulières

Frais par saisie attribution ou conservatoire	**95€**
Frais par mise en place (paiement direct) de pension alimentaire	**95€**
Frais par saisie administrative à tiers détenteur	**10% du montant de la créance du Trésor Public dans la limite d'un plafond de 100€**

Incident de paiement

Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision non rejeté (maximum 1 par jour et par titulaire)	**12,50€**
Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision (comprenant la commission d'intervention, les frais pour lettre d'information préalable, la gestion du dossier d'interdiction bancaire, le blocage de provision, l'édition d'un certificat de non paiement et la déclaration de mainlevée auprès de la Banque de France) [31] :	
- Par chèque impayé d'un montant ≤ à 50€	**30€**
- Par chèque impayé d'un montant > à 50€	**50€**
Frais pour paiement d'un chèque émis par le client en contravention avec son Interdiction Bancaire (IB)	**22€**
Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques	**18,20€**
Frais de déblocage de fonds	**8,10€**
Frais par rejet de prélèvement pour défaut de provision (commission d'intervention incluse) [32] :	
- Par prélèvement d'un montant > 20€	**20€**
- Par prélèvement d'un montant ≤ 20€	**Plafonné au montant du prélèvement rejeté**
Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé	**13€**

Le cumul des frais d'irrégularités et d'incidents suivants : commissions d'intervention, frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision, forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision, lettre d'information préalable pour chèque sans provision, lettre d'information pour compte débiteur non autorisé, est plafonné à **300€ par mois**.

Plafond de frais d'irrégularités et d'incidents applicable aux clients identifiés comme éligibles à l'offre spécifique destinée aux clients en situation de fragilité financière [29] pour les frais suivants : ▪ Les commissions d'intervention ▪ Les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision ▪ Les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé ▪ Le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision ▪ Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision ▪ Les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision ▪ Les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques ▪ Les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire ▪ Les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque	**25€/mois**

DÉCOUVERTS ET CRÉDITS

Découverts [33]

Autorisation de découvert	**Nous consulter**
Découvert non autorisé ou dépassement de l'autorisation de découvert (Taux Annuel Effectif Global maximal). Taux débiteur indexé sur le plafond réglementaire des crédits de trésorerie aux particuliers jusqu'à 3000 euros calculé par la Banque de France et publié chaque trimestre au Journal Officiel. [34]	**Fixé dans la limite du taux d'usure**

Crédits à la consommation

Crédit renouvelable Atout Libre	**Nous consulter**
Gamme "Prêts à consommer"	**Nous consulter**
▪ Frais de dossier [35]	**1 % du montant emprunté [36]**
- Mini.	**50 €**
Autres prêts	**Nous consulter**

Crédits immobiliers

Gamme "Prêt habitat"	**Nous consulter**
▪ Frais de dossier	**0,30 % du montant emprunté**
- Mini.	**500 €**
Assurances liées au prêt	
▪ Décès, perte totale et irréversible d'autonomie, incapacité de travail	**Nous consulter**
▪ Perte d'emploi	**Nous consulter**

Autres opérations liées au crédit

Forfait de réédition de tableau d'amortissement	**30 €**
Édition de décompte de remboursement de crédit pour les prêts mis en place avant le 01/07/2016	**40 €**
Édition de décompte de remboursement de crédit en urgence (moins de 3 jours) pour les prêts mis en place avant le 01/07/2016	**80 €**
Attestations diverses liées au prêt	**40 €**
Nantissement épargne groupe Crédit Agricole	**150 €**
Nantissement épargne hors groupe Crédit Agricole	**300 €**
Mainlevée totale/partielle de garantie avec/sans remboursement anticipé du crédit	
▪ Mainlevée nantissement épargne groupe Crédit Agricole	**50 €**
▪ Mainlevée nantissement épargne hors groupe Crédit Agricole et Partenaires	**100 €**
▪ Mainlevée hypothécaire/Caution solidaire	**105 €**
Modification des conditions de crédit avec avenant	**0,30 % du capital restant dû**
- Mini.	**500 €**
- Maxi.	**2000 €**
Modification des conditions de crédit sans avenant	**0,30 % du capital restant dû**
- Mini.	**200 €**
- Maxi.	**400 €**
Opération sur le bien financé (démembrement de propriété, donation, etc.) nécessitant une analyse et un accord du prêteur	**100 €/prêt**
Frais de recherche sur crédit	
▪ Sans désarchivage physique du dossier	**25,50 €/crédit**
▪ Avec désarchivage physique du dossier	
- Mini.	**51 €/crédit**

BON À SAVOIR Pour toute demande de recherche dont le coût est supérieur à **51 €** un devis préalable sera établi.

ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS

Épargne bancaire

Livret Jeune Mozaïc	**Gratuit**
Compte sur Livret, Compte Épargne Logement, Livret Sociétaires [37]	**Gratuit**
Livret de Développement Durable et Solidaire (LDDS), Livret d'Épargne Populaire	**Gratuit**
Livret A	**Gratuit**
Dépôts à terme	**Gratuit**
Plan Épargne Logement	**Gratuit**
Frais de transfert de comptes d'épargne (PEL, CEL, LEP et PEP) vers d'autres banques hors Crédit Agricole	**80 €**
Actilibre [52] (service de gestion des excédents de trésorerie, notamment Écopage)	**1 €/mois soit 12 €/an**

Placements financiers

Ouverture d'un compte-titres, d'un Plan d'Épargne Boursière (PEB), d'un Plan d'Épargne en Actions (PEA)	**Gratuit**
Assurance-vie, PER	**Nous consulter**

Ordres de bourse

Encaissement des coupons	**Gratuit**
Amortissements d'emprunts	**Gratuit**

Frais de courtage et commission de placement (hors frais de marché)

	Sur Bourse française (actions, obligations, CCI [40], bons)	Sur Bourse étrangère [41]
Par InvestStore Integral (service destiné aux investisseurs actifs)	**Ordre > 1100 € = 0,09 % Ordre ≤ 1100 € = 0,99 €**	**0,50 %**
Par InvestStore Initial	**0,50 %**	**0,50 %**
Par Agence ou Plateforme bourse (Tél. 08 00 11 75 75) [38] [39]	**1,20 %**	**1,20 %**

Oppositions sur titres guichet détenus matériellement	**12,70 € + frais Euronext**
Souscription et vente de titres non cotés	**1,20 % du montant de la souscription**
- Maxi.	**1000 €**
Conversion de titres	**17,20 €/ligne**
Commission de Service de Règlement Différé (SRD) [42]	**0,02 %**

OPC [43]

Les droits d'entrée et de sortie, variables selon les OPC, figurent sur le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI) visé par l'Autorité des Marchés Financiers.

Frais de souscription OPC Crédit Agricole (hors frais émetteur)	**Gratuit**
Frais de souscription OPC hors Crédit Agricole (hors frais émetteur)	**0,50 %**
- Maxi.	**500 €**
OPC étrangers	**Nous consulter**

Or	**Nous consulter**

Droits de garde sur compte-titres et sur PEA

BON À SAVOIR Les droits de garde sont prélevés en début de chaque semestre civil et calculés sur la valeur des titres comptabilisés au 31 décembre et au 30 juin du semestre précédent.

Portefeuilles constitués exclusivement d'OPC Crédit Agricole, de CCI, Varius et parts sociales du Crédit Agricole d'Ile-de-France	**Gratuit**
Frais de tenue de compte-titres d'un Plan d'Épargne en Actions (PEA) et d'un Plan d'Épargne Boursière (PEB),	**Gratuit**
Droit fixe par ligne [44]	**2,50 €/semestre**
Droit fixe par ligne des titres non cotés (PEA, PEA-PME), en nominatif ou étrangers (Comptes-titres ordinaires)	**12,50 €/semestre**
Commission proportionnelle à la valorisation du portefeuille (exonération OPC Crédit Agricole). [44]	**0,20 %/semestre**
Commission majorée de 0,50 % sur les lignes métaux précieux	
- Maximum de perception (par compte)	**250 €/semestre**

BON À SAVOIR Les clients détenteurs de l'option bourse InvestStore Intégral et/ou du service de gestion conseillée et/ou des mandats de gestion bénéficient d'une exonération de droits de garde.

Transfert

Frais de transfert total ou partiel hors Crédit Agricole de compte-titres ou de PEA [45]	**15 €/ligne**
Maximum de perception (par compte)	**150 €**

Opérations diverses

Service de gestion conseillée	**Nous consulter**
Alerte et sécurisation des plus-values	**Nous consulter**
Service "calcul de plus-values" :	
▪ Attestation de cessions	**15 €/attestation**
▪ Détail des cessions	**56 €/an**

OFFRES JEUNES

BON À SAVOIR Les jeunes peuvent avoir accès à toutes les offres dès lors qu'ils satisfont à leurs conditions et avec l'autorisation du représentant légal pour les mineurs.

Cotisation carte [9]

Cotisation carte Mastercard Globe Trotter	
- Les retraits et paiements sont gratuits partout dans le monde	**2 €/mois**
Cotisation carte MasterCard Mozaïc Black avec contrôle du solde (12-17 ans inclus)	**12 €/an**

Virements internationaux

Les jeunes de 18-30 ans inclus (hors offre Globe Trotter) bénéficient du remboursement des frais du Crédit Agricole d'Ile-de-France, d'un virement par mois, depuis leur compte de dépôt vers l'étranger partout dans le monde. Les clients détenteurs de la carte 18-30 Globe Trotter (hors offre Globe Trotter) bénéficient du remboursement illimité de leurs frais de virements internationaux depuis leur compte de dépôt. [49] Remboursements hors frais des banques étrangères pris en charge par les clients (frais OUR de virements émis ou BEN de virements reçus).

Découverts et crédits

Prêt Mozaïc Permis	**Nous consulter**
Prêt Mozaïc Projets	**Nous consulter**
Prêt Étudiants/Prêt Apprentis	**Nous consulter**
▪ Frais de dossier	**Gratuit**
▪ Autres conditions	**Nous consulter**
Caution logement Good Loc'	**Nous consulter**
Avance Jeunes Actifs (1 000 € maxi.)	
▪ Taux débiteur	**0 %**
▪ Frais de dossier (le TAEG de l'Avance Jeunes Actifs figure au contrat de crédit)	**1 €**

Épargne et placements financiers

Livret Jeune Mozaïc (12-24 ans), Livret A, PEL :	
▪ Ouverture	**Gratuit**
▪ Rémunération	**Nous consulter**
Offre 1re épargne (jusqu'à 11 ans inclus) : 15 € offerts pour l'ouverture d'un premier livret (Livret A ou PEL)	**Gratuit**

Assurance

Crystal Studies : Assurance santé des étudiants à l'étranger	**Nous consulter**

Formule Globe Trotter (offre réservée aux 18-30 ans inclus)

Gestion du compte	
Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc.) : Crédit Agricole En Ligne Vision option virement externe*	
Tenue de compte	
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : ▪ Alerte solde débiteur et rejet d'opérations ▪ Alerte essentielle – Mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement*	
BON À SAVOIR Pour bénéficier de l'abonnement aux alertes par SMS, la souscription du contrat Offre Globe Trotter (carte avec visuel bleu) est obligatoire	
E-relevé mensuel*	
Moyens de paiement	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement international à débit immédiat) « Mastercard Globe Trotter » (cotisation carte)	2€/mois
Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque*	
Frais d'opposition de la carte par le titulaire*	
Frais de refabrication de la carte perdue ou volée*	
Forfait des opérations courantes illimitées comprenant les opérations virement SEPA, de prélèvement SEPA et de TIP SEPA ***	
Émission et réception de virements non SEPA (opérations libellées ou en euro ou en devises)	
Chéquier*	
Retraits d'espèces (hors frais de conversion monétaire**)	
En euro à un distributeur automatique de billets de la Caisse régionale du Crédit Agricole d'Ile-de-France	
En euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement	
En devises hors de la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement	
Paiement par carte (hors frais de conversion monétaire**)	
En euro ou en devises, dans ou hors pays de l'Espace Économique Européen (EEE)	

** Services gratuits*

*** L'opération de change est effectuée au taux de change appliqué par Visa ou Mastercard au jour du traitement de l'opération. Ce taux s'exprime en marge de pourcentage appliqué au taux de change publié par la Banque Centrale Européenne (BCE). Voir exemples sur : www.ca-paris.fr, rubrique « Tarifs ».* [8]

**** Hors frais des banques étrangères pris en charge par le titulaire (frais OUR de virements émis ou BEN de virements reçus).*

Tous les produits, services et opérations non listés ci-avant sont tarifés selon le barème en vigueur dans les rubriques concernées. L'offre Globe Trotter sera résiliée le jour du 31e anniversaire du titulaire ainsi que, notamment, en cas de résiliation du contrat carte de paiement MasterCard Globe Trotter ou de souscription d'une carte de paiement complémentaire. En cas de résiliation de l'offre Globe Trotter, le titulaire continue de bénéficier des produits et services listés ci-dessus non résiliés. La résiliation entraîne l'arrêt du prélèvement de la cotisation mensuelle ci-dessus et l'application immédiate du barème tarifaire en vigueur à la date de la résiliation.

BON À SAVOIR Pour toute souscription à une offre Globe Trotter : réduction de 50 % sur la cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement « SécuriCOMPTE Plus » (version standard) souscrite sur le même compte pendant toute la durée de détention de l'offre Globe Trotter.

BANQUE PRIVÉE

Île de France BANQUE PRIVÉE

Abonnement au service de Banque à distance sur www.ca-paris.fr [8] Crédit Agricole Action Particuliers, accès aux opérations de bourse ▪ InvestStore Intégral	**Gratuit** si 24 ordres minimum exécutés/an, sinon 96€/an
Cotisation carte de paiement World Elite MasterCard, Visa Infinite (à débit différé) [12]	300€/an
Compte de dépôt en usufruit et nue-propriété : étude de dossier et frais de traitement	152€
Service de gestion conseillée	Nous consulter
Relevé IFI	**Gratuit**
Convention Banque Privée	Nous consulter

SERVICES DE SUCCESSION

Frais de gestion de dossier de succession en fonction des avoirs (hors Assurance-vie) :	
▪ ≤ 10000€	35€
▪ De 10000 à 50000€	80€
▪ De 50000 à 75000€	400€
▪ > 75000€	600€

AUTRES SERVICES

Compte de campagne électorale	900€/an
Les Services à La Personne	Nous consulter

Abonnement à des revues

Dossier Familial Prestige (version numérique) ▪ Accès illimité au service de renseignements Allô Expert Dossier Familial ▪ Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.dossierfamilial.com [8] ▪ Mon Kiosque Presse avec accès à 8 titres en version numérique (Dossier Familial, Santé magazine, Détente Jardin, Régal, Maison Créative, Détours en France, Plus de Pep's, Parents)	48€/an

Dossier Familial Premium (version numérique) ▪ Accès illimité au service de renseignements Allô Expert Dossier Familial ▪ Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.dossierfamilial.com [8] ▪ Le magazine Dossier Familial (12 numéros/an) dont ses guides pratiques en version numérique	**18 €/an**
Dossier Familial Essentiel (version numérique) ▪ Accès au service de renseignements Allô Expert Dossier Familial : 2 demandes/an ▪ Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.dossierfamilial.com [8] ▪ Le magazine Dossier Familial (12 numéros/an) dont ses guides pratiques en version numérique	**12 €/an**
Dossier Familial Essentiel (version papier et numérique) ▪ Accès illimité au service de renseignements Allô Expert Dossier Familial ▪ Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.dossierfamilial.com [8] ▪ Le magazine Dossier Familial (12 numéros/an) dont ses guides pratiques en version numérique et en version papier	**49,80 €/an**
Détente Jardin	**17,60 €/an**
Détours en France	**11,25 €/trim**
Maison Créative	**19,90 €/an**
Régal	**23,90 €/an**
Parents	**25,90 €/an**
Santé Magazine	**7,90 €/trim**
BON À SAVOIR 3 numéros **Offerts** pour toute souscription d'abonnement annuel	
▪ Plus de Pep's	
BON À SAVOIR 1 numéro **Offert** pour toute souscription d'abonnement annuel	**19,90 €/an**

BON À SAVOIR Service client Uni-Médias : pour toute question relative aux publications N°Cristal 09 69 32 34 40 · APPEL NON SURTAXÉ

Ces publications sont éditées par la SAS UNI-MEDIAS filiale de presse du Groupe Crédit Agricole : 22, rue Letellier 75015 PARIS. La résiliation est possible et gratuite à tout moment auprès d'Uni-Médias.

OPÉRATIONS INTERNATIONALES

Virements internationaux (y compris virements SEPA de et vers la Suisse et le Royaume-Uni) [20]

Frais par virement international émis, en euros ou autres devises :	
▪ Frais « SHARE » (seuls les frais du Crédit Agricole d'Ile-de-France sont à la charge du donneur d'ordre) [46]	**0,10 %**
- Mini.	**22 €**
▪ Frais « OUR » (tous les frais, y compris ceux des banques étrangères sont à la charge du donneur d'ordre) [47]	**0,10 %**
- Mini.	**22 €**
+ Majoration des frais	**21 €**
Frais par virement international reçu, en euro ou autres devises [48]	**21 €**
Frais de recherches et d'investigations (recherche de fonds, avis de sort…)	**42 €**
Frais de copie de virement Swift :	
≤ 6 mois	**16 €/copie**
> 6 mois	**37 €/copie**

BON À SAVOIR Pour toute demande de copie dont le coût total est supérieur à **51 €**, un devis préalable sera établi.

BON À SAVOIR Les jeunes de 18-30 ans inclus (hors offre Globe Trotter) bénéficient du remboursement des frais du Crédit Agricole d'Ile-de-France, d'un virement par mois, depuis leur compte de dépôt vers l'étranger partout dans le monde. Les clients détenteurs de la carte 18-30 Globe Trotter (hors offre Globe Trotter) bénéficient du remboursement illimité de leurs frais de virements internationaux depuis leur compte de dépôt. (cf. P. 20). [49] Remboursements hors frais des banques étrangères pris en charge par les clients (frais OUR de virements émis ou BEN de virements reçus).

Chèques à l'international

Encaissement de chèques :	
▪ Crédit immédiat « sauf bonne fin » [50]	**0,10 %**
- Mini.	**25 €**
▪ Crédit après encaissement	**0,10 %**
- Mini.	**32 €**
Retour impayé de chèque à l'encaissement	**75 €/chèque**
Présentation au paiement par une banque étrangère d'un chèque émis par le client	
- Par chèque présenté	**0,10 %**
- Mini.	**35,50 €**

Toutes les négociations de devises supportent une commission de change égale à **0,05 %** [46] du montant de la transaction avec un minimum de **20 €**.

Aux conditions ci-dessus, doivent être ajoutés le cas échéant la commission de change, les frais de port et de transmission (frais de Swift) ci-dessous, ainsi que les éventuels frais demandés par les banques étrangères.

Les frais de Swift	
Europe	**13 €**
Amérique du Nord	**16 €**
Reste du monde	**25 €**
Les frais de port	
Recommandé France	**12 €**
Express Europe	**22 €**
Express Reste du monde	**27 €**

Divers

Frais de tenue de compte en devises :	
▪ Une seule devise	34,74 €/mois
▪ Multi-devises	44,11 €/mois
Opérations effectuées du fait de la réglementation internationale : analyse, recherche, investigations sur opérations liées à la réglementation concernant les sanctions internationales	Selon la complexité des traitements effectués Mini. de 10 €

Paiements par carte (hors frais de conversion monétaire*)

Dans les pays de l'Espace Économique Européen (EEE) hors euro et dans les pays hors Espace Économique Européen (EEE). : [17]	
▪ Frais sur paiements effectués avec la carte World Elite MasterCard ou Visa Infinite	Gratuit
▪ Frais sur paiements effectués avec la carte MasterCard Mozaïc à débit immédiat (ou Mozaïc M6), avec la carte 18-30 ans Globe Trotter ou avec la Mastercard Globe Trotter	Gratuit
▪ Frais sur paiements effectués avec les autres cartes	2,50 %/opération

** L'opération de change est effectuée au taux de change appliqué par Visa ou Mastercard au jour du traitement de l'opération. Ce taux s'exprime en marge de pourcentage appliqué au taux de change publié par la Banque Centrale Européenne (BCE). Voir exemples sur : www.ca-paris.fr, rubrique « Tarifs ». [8]*

Retour au sommaire

ASSURANCE ET PRÉVOYANCE

Protection des personnes

Complémentaire Santé	Nous consulter
Assurance des Accidents de la Vie	Nous consulter
Assurance Dépendance	Nous consulter
Téléassistance	Nous consulter
Assurances décès	Nous consulter
Garantie obsèques	Nous consulter
Crystal Studies : Assurance santé des étudiants à l'étranger	Nous consulter

Protection des biens

Assurance Auto et 2 roues	Nous consulter
Assurance Multirisque Habitation, Garantie Locative, Télésurveillance	Nous consulter
Assurance Tous Mobiles	Nous consulter

Protection contre les risques de la vie quotidienne

Protection juridique et Responsabilité civile	Nous consulter

Autres assurances [30]

SécuriTRESORERIE jusqu'à 3 000 € (dénommé SécuriCOMPTE Découvert dans le cadre du Compte à Composer) souscrit à partir du 01/01/2017	De 1,35 € à 3 €/mois
SécuriCOMPTE Plus	2 €/mois
SécuriCOMPTE Premium	4,20 €/mois
SécuriBudget	1,70 €/mois
SécuriPROTECTION (l'offre SécuriPROTECTION est intitulée SécuriBUDGET Premium dans le cadre du Compte à Composer)	2 €/mois
SécuriEpargne	0,25 €/mois
SécuriEpargne Premium	1,88 €/mois
SécuriWEB	1,25 €/mois
SécuriWEB Premium	2,50 €/mois
SécuriZEN	1,90 €/mois
SécuriLIVRETS	1,90 €/mois

Offres assurance et prévoyance n'étant plus commercialisées

(cf. P. 27).

OFFRES N'ÉTANT PLUS COMMERCIALISÉES

Cartes

MasterCard Mozaïc (et Mozaïc-M6) de paiement (18-24 ans)	20 €/an
MasterCard Mozaïc-M6 avec contrôle du solde (12-24 ans)	12 €/an
MasterCard Mozaïc (et Mozaïc-M6) de retrait (18-24 ans)	1 €/an
Libre-service Bancaire	31 €/an
Carte Bancaire Nationale	42 €/an
Prélude ▲ (10)	21 €/an
« Ma première carte », carte de retrait Cirrus (12-24 ans)	10 €/an
Libre Service Agence (LSA)	Gratuit
Carte 18-30 ans Globe Trotter	2 €/an

OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

Comptes Services

Mozaïc	3,15 €/mois
Mozaïc +	2,90 €/mois
Initial	6,30 €/mois
Équilibre	7,20 €/mois
Équilibre +	6,70 €/mois
Projets	8,10 €/mois
Optimum +	7,90 €/mois
Privilège	9,85 €/mois
Privilège +	9,10 €/mois

Les services en option (liste non exhaustive)	Mozaïc +	Équilibre +	Optimum +	Privilège +
Filmobile de 1 SMS/Semaine (mini-relevés) **0,50 €/mois**	•	•	•	•
Gestion des excédents de trésorerie **0,50 €/mois**	Gratuit		•	•
Relevé Global des Avoirs (RGA) **0,50 €/mois**			•	

Le Compte À Composer

Les essentiels du quotidien

Le Socle	Tenue de compte*	2 €/mois**
	Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc.) – CAEL Internet virement externe* (8)	
	Forfait des opérations courantes illimitées (comprenant les opérations de virement SEPA, de prélèvement SEPA et de TIP SEPA)	
	Information premier prélèvement SEPA	
	Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : - alerte essentielle (mensuelle) – solde débiteur - alerte essentielle – mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement*	
	Relevé de compte papier ou électronique (mensuel)*	
	Envoi de carte à domicile (pour les renouvellements)	

Option Dossier familial (3 numéros **gratuits** pour toute souscription d'abonnement annuel)**

** Services gratuits*

*** Ce prix n'inclut pas l'abonnement à la revue Dossier Familial (12,45 €/trimestre).*

La détention préalable du socle est obligatoire pour toute souscription d'un module

Les équipements selon vos besoins

Module Maîtrise du Découvert	Assurance SécuriCOMPTE Découvert jusqu'à 3000€	2,50 €/mois
	Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : alerte souplesse du découvert	
	BON À SAVOIR Avec le Module Maîtrise du Découvert, vous bénéficiez d'une ristourne sur vos intérêts débiteurs (26).	
Module Compte Sécurisé	Assurance SécuriCOMPTE Plus/SécuriCOMPTE Plus Premium**	2,50 €/mois Premium** : 3,95 €/mois
	Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	
	Retrait d'espèces de dépannage (6)	
	Commande de carte en urgence	
	Réédition du code confidentiel	
Module Épargne Pilotée	Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : alerte mensuelle Écopage (27)	2,10 €/mois Premium** : 2,80 €/mois
	Assurance SécuriEPARGNE/SécuriEPARGNE Premium**	
	Relevé Global des Avoirs (RGA) Épargne/Crédit annuel (trimestriel en Premium**)	
	Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc.) – CAEL InvestStore Initial (accès aux opérations de bourse en ligne)* (8)	
Module Budget Assurances	Assurance SécuriBUDGET/SécuriBUDGET Premium**	1,70 €/mois Premium** : 2 €/mois
	Prise en charge des primes des assurances : auto, habitation, santé, personnes (28)	
Module Suivi @ssuré	Assurance SécuriWEB/SécuriWEB Premium**	3,10 €/mois Premium** : 3,80 €/mois
	Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : - alerte achat à distance - alerte temps réel de gestion - mini relevés (1 par semaine)	

** Services gratuits*

*** Montant de garanties supérieures*

Personnalisation de l'équipement

Les options	Assurance SécuriZEN	1,90 €/mois
	Assurance SécuriLIVRETS	1,90 €/mois

BON À SAVOIR En plus, les options bénéficient automatiquement du niveau de dégressivité tarifaire atteint au titre de l'équipement socle + modules.

Dégressivité tarifaire sur le montant total mensuel de la cotisation (socle + module)	
▪ Compris entre 4,10 et 5,09€	- 5 %
▪ Compris entre 5,10 et 7,14€	- 10 %
▪ Compris entre 7,15 et 9,17€	- 15 %
▪ Égal à 9,18€ et plus	- 20 %

Avantages Tarifaires Supplémentaires	
Pour les 18-25 ans inclus	- 30 % supp.
À partir du 2e Compte À Composer souscrit et suivant (par un même client)	- 50 % supp.
Offre Freasy	Gratuit

Assurance et prévoyance

SécuriCOMPTE Protection Vol (moyens de paiement…)	2,40€/mois
SécuriCOMPTE Protection Famille suivant l'option :	
▪ Simple	2€/mois
▪ Doublement	4€/mois
▪ Triplement	6€/mois
SécuriCOMPTE découvert (jusqu'à 3000€) souscrit jusqu'au 31/12/2016	De 1,35€ à 5,67€/mois

Épargne

Livret Tiwi et CODEBIS	Gratuit
PERP	Nous consulter

RÉSOUDRE UN LITIGE

Le Crédit Agricole d'Ile-de-France a la volonté de vous apporter en permanence la meilleure qualité de service. Néanmoins, des difficultés peuvent parfois survenir dans le fonctionnement de votre compte ou dans l'utilisation des services mis à votre disposition. En cas de problème ou d'insatisfaction, rapprochez-vous de votre conseiller de clientèle ou du directeur de votre agence.

Si aucune solution n'a pu être trouvée,

▪ Vous avez la possibilité de faire appel au « Service Qualité Client » en écrivant à l'adresse suivante : 26 quai de la Rapée, 75012 PARIS ou par mail service.qualite.client@ca-paris.fr

▪ L'agence ou le Service Client accusera réception de la réclamation dans les 10 jours et apportera une réponse au Client dans un délai de 2 mois au plus tard. Toutefois, lorsque la réclamation porte, conformément à la réglementation, sur :

- Les frais ou réductions pour l'usage d'un instrument de paiement ;
- le régime applicable aux instruments de paiement autres que le chèque ;
- Les services de paiement ;
- les prestataires de services de paiement.

le Service Client répond au client, sur support papier ou autre support durable convenu avec le client dans les 15 jours ouvrables suivant la réception de la réclamation. Si exceptionnellement une réponse ne peut être apportée au client dans un délai de 15 jours pour des raisons échappant au contrôle de la Caisse Régionale, celle-ci envoie une réponse d'attente motivant le délai complémentaire nécessaire et précisant la date ultime à laquelle le client recevra une réponse définitive. Cette réponse définitive doit, quoi qu'il arrive, lui être adressée dans les 35 jours ouvrables suivant la réception de la réclamation.

▪ Enfin, dans la mesure où vous êtes une personne physique n'agissant pas pour des besoins professionnels, si la dernière solution proposée par ce service ne vous convient pas, ou en l'absence de réponse dans un délai de 2 mois (à compter de la date de réception de votre demande), vous pouvez vous adresser au Médiateur de la Caisse régionale, de trois manières :

- **par courrier à l'adresse suivante :** Monsieur le Médiateur de la caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel de Paris et d'Ile-de-France, TSA 90400, 75560 Paris CEDEX 12
- **par formulaire électronique,** via le site internet du médiateur : www.lemediateurauprespdeca-paris.fr
- **par mail :** jpm.mediateurbancaireconso@ca-paris.fr

Le recours à la médiation est gratuit et s'effectue par écrit.

La Charte de la Médiation est consultable sur notre site internet www.ca-paris.fr[8] et peut être obtenue sur simple demande.

▪ **Pour les litiges résultant d'un contrat de vente ou d'un service en ligne,** vous pouvez également saisir directement LA PLATEFORME EUROPÉENNE DE RÈGLEMENT DES LITIGES

- **via son site Internet :** https://webgate.ec.europa.eu/odr

▪ **Pour les litiges portant sur des services ou des placements financiers et d'investissement** – hors assurance-vie – (ordres de bourse, mandats de gestion, actions, obligations, OPCVM et autres placements collectifs, épargne salariale…), vous pouvez vous adresser au MÉDIATEUR DE L'AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS. Vous pouvez saisir le Médiateur de l'AMF gratuitement :

- **par courrier postal** à l'adresse 17, place de la Bourse 75082 PARIS CEDEX 2
- **par formulaire électronique** accessible sur le site internet de l'AMF-Rubrique du Médiateur à l'adresse suivante : https://www.amf-france.org

En dernier recours, vous pouvez intenter une action au civil.

▪ **Pour les litiges en matière d'assurance,** autres que ceux portant sur la commercialisation de contrats d'assurance directement liés à un produit ou un service bancaire distribués par l'établissement, vous pouvez vous adresser au MÉDIATEUR DE L'ASSURANCE. Vous pouvez saisir le Médiateur de l'Assurance gratuitement :

- **par courrier** à « La médiation de l'Assurance », TSA 50110, 75441 Paris CEDEX 09
- **par formulaire électronique** accessible sur le site www.mediation-assurance.org

Pour en savoir plus, rendez-vous en agence et/ou sur le site internet ca-paris.fr.[8]

(1) Services Bancaires de Base : les titulaires dont les comptes de dépôt sont ouverts sur désignation de la Banque de France dans le cadre de l'article L. 312-1 du Code Monétaire et Financier (CMF), bénéficient gratuitement des services tels que mentionnés à l'article D. 312-5-1 du CMF et mentionnés par le symbole ▲, dont notamment une carte de paiement à autorisation systématique, les virements/prélèvements et 2 chèques de banque par mois. Les prestations identifiées par le symbole ● sont les prestations de base mentionnées par l'article D. 312-5 du Code Monétaire et Financier.
(2) Envoi sous réserve d'un minimum d'1 opération sur la période indiquée.
(3) Frais prélevés annuellement sur chaque compte inactif, dans la limite de 30 euros et du solde créditeur du compte, après déduction des frais et commissions perçus par la Caisse Régionale en contrepartie des opérations relatives à la gestion et à la clôture de ces comptes inactifs et des produits et services bancaires liés à ces comptes.
(4) La date de valeur est la date prise en compte pour le calcul des intérêts débiteurs.
(5) Jour ouvré selon les critères de la Banque de France : du lundi au vendredi même si votre agence est ouverte le samedi.
(6) Délivrance dans une agence de la Caisse Régionale du Crédit Agricole d'Ile-de-France ou dans une agence d'autre Caisse Régionale du Crédit Agricole, d'une carte de retrait d'espèces en euro, à usage unique, auprès d'un distributeur d'une agence de Caisse Régionale du Crédit Agricole.
(7) Service proposé dans certaines agences uniquement.
(8) Hors coûts d'accès et/ou de communication du fournisseur d'accès Internet.
(9) Sous réserve d'acceptation de la banque.
(10) Carte détenue par les clients qui n'ont pas la faculté de disposer d'un chéquier, sous réserve d'acceptation par la banque.
(11) Carte souscrite hors offre groupée Eko.
(12) Carte déclinable en version « Sociétaire » (réservée aux clients agréés sociétaires) pour le même tarif. Sous réserve de disponibilité.
(13) Cotisation prélevée en totalité avant remboursement du bonus Gold du Crédit Agricole réduisant ce montant de 0,05€ par opération éligible effectuée avec la carte : paiement des achats, retraits aux distributeurs automatiques de billets du réseau Crédit Agricole, et dans la limite du montant maximum de la cotisation due, moins 1€ à titre de participation financière minimum. Le bonus Gold ne s'applique pas à la première cotisation. (Hors formule premium).
(14) Carte associée à un crédit renouvelable.
(15) Retraits aux distributeurs du Crédit Agricole d'Ile-de-France uniquement.
(16) En euros ou équivalent en devises suédoises ou leu roumain, dans l'Espace Économique Européen (EEE) (conformément au règlement européen n° 924/2009).
(17) Dans l'Espace Économique Européen (EEE), avec une autre devise que euros ou devises suédoises ou leu roumain et hors Espace Économique Européen (EEE)
(18) Service gratuit pour les cartes en renouvellement à échéance et les remplacements de carte pour motif « carte défectueuse ».
(19) Concerne les envois lors de la 1re commande de la carte.
(20) Pour les pays n'appartenant pas à l'Espace Économique Européen (EEE), comme la Suisse et le Royaume-Uni, le règlement CE n° 924/2009 ne s'applique pas. Le tarif appliqué est celui des virements internationaux.
(21) Si la banque du bénéficiaire est accessible automatiquement, les virements sont exécutés le jour ouvrable qui suit celui du débit de votre compte.
(22) Si le virement est hors France et doit être exécuté en valeur jour ou si la banque du bénéficiaire n'est pas accessible automatiquement, le tarif appliqué est celui des virements internationaux.
(23) Pour les titulaires de CAEL Internet virement externe.
(24) Frais prélevés à chaque virement.
(25) Gratuité limitée à 2 émissions par mois dans le cadre du droit au compte.
(26) Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8 euros par opération et de 80 euros par mois.
(27) Sauf gratuité imposée par la loi.
(28) Au moyen de la carte incluse dans l'offre.
(29) En application de l'article L. 312-1-3 alinéa 2 du Code Monétaire et Financier relatif à l'offre spécifique destinée aux clients en situation de fragilité financière. Cotisation de l'offre : en application de l'article R. 312-4-3 du Code Monétaire et Financier, montant revalorisé annuellement en fonction de l'indice INSEE des prix à la consommation hors tabac.
(30) Pour les détenteurs de CS Prélude avant juillet 2011, c'est la carte Prélude.
(31) Gratuité en cas de nouveau rejet du même chèque dans un délai de 30 jours suite à la première présentation.
(32) En cas de nouveau rejet du même ordre de paiement, et sur justification par tous moyens, la commission d'intervention et les frais de rejet liés à cette nouvelle présentation sont remboursés intégralement sur demande écrite du client.
(33) Autorisation de découvert accordée après étude et acceptation de la banque en fonction de la situation du client et de ses capacités de remboursement.
(34) Le taux débiteur en vigueur figure sur les relevés de compte.
(35) Sauf prêt regroupé : nous consulter.
(36) Pourcentage du montant emprunté.
(37) Réservé aux clients agréés sociétaires.
(38) Aux heures d'ouvertures de votre agence.
(39) Coût de la communication variable, selon les tarifs appliqués par votre opérateur, susceptible d'enregistrement. Du lundi au vendredi (jours ouvrés) de 8 h 30 à 18 heures.
(40) CCI : Certificats Coopératifs d'Investissement.
(41) Pourcentage applicable sur le montant brut de négociation contre-valorisé en euros auquel il faudra ajouter le courtage de l'intermédiaire étranger et l'impôt de Bourse.
(42) Ce taux s'applique sur les achats, les ventes et les reports, de la date d'exécution à la date de report ou à la date à laquelle les titres sont revendus. Minimum par opération : 3€.
(43) Organisme de Placement Collectif.
(44) Exonération pour les OPC Crédit Agricole : AMUNDI (hors filiales), Banque de Financement et de Trésorerie (BFT) et CPR.
(45) + frais du correspondant pour transfert entrée et sortie de titres étrangers.
(46) Jusqu'à 80 000€, dégressif au-delà.
(47) Option interdite pour les virements intra Espace Économique Européen (EEE) en euros ou en devises de l'Espace Économique Européen (EEE) depuis le 1er novembre 2009.
(48) Réduit pour les virements < 105€ à 20 % du montant reçu.
(49) S'applique sur les frais SHARE d'émission de virement, la commission de change et les frais Swift mentionnés à la rubrique Opérations internationales.
(50) Réduit pour les chèques < 125€ à 20 % du montant du chèque.
(51) Module souscrit avant le 01/01/2017 : remboursement annuel à concurrence du montant d'intérêts effectif (5€ pour un découvert d'un montant maximum de 300€, 10€ de 301 à 800€, 15€ de 801 à 1 200€, 20€ de 1 201 à 2 000€ et 25€ de 2 001 à 3 000€) Module souscrit après le 01/01/2017 : remboursement annuel à concurrence du montant d'intérêts effectif (5€ pour un découvert d'un montant maximum de 500€, 10€ de 501 à 1 000€, 15€ de 1 001 à 2 000€, 20€ de 2 001 à 3 000€).
(52) Mandat de placement automatisé des excédents de trésorerie.
(53) Dans la limite et conditions prévues aux contrats d'assurance spécifiques, souscrits auprès de la Caisse d'assurances Mutuelles du Crédit Agricole (CAMCA), société d'assurance, régie par le Code des Assurances.
(54) Liste des produits éligibles accessible depuis votre espace personnel menu « souscription en ligne ».
(55) Souscription d'un contrat déposé au préalable par votre conseiller sur votre espace personnel.

Retour au sommaire ↑

Nos tarifs intègrent la TVA en vigueur lorsque les opérations et services y sont soumis.

Le Crédit Agricole est défini dans les présentes conditions tarifaires comme les Caisses Régionales de Crédit Agricole.

L'Espace Économique Européen (EEE) couvre les 27 pays de l'Union Européenne (Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Suède) ainsi que 3 des 4 pays de l'Association Européenne de Libre-Échange (Islande, Liechtenstein, Norvège), Martinique, Guadeloupe, Guyane française, Réunion, Mayotte, Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélémy, Saint-Martin partie française, Açores, Îles Canaries, Madère. (selon informations disponibles au 1er juillet 2021).

La zone SEPA couvre les 27 pays de l'Union Européenne (Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Suède) ainsi que les 4 pays de l'Association Européenne de Libre-Échange (Islande, Liechtenstein, Norvège, Suisse) et Monaco, Martinique, Guadeloupe, Guyane française, Réunion, Mayotte, Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélémy, Saint-Martin partie française, Açores, Gibraltar, Îles Canaries, Madère, Royaume-Uni.

Pays de la zone euro : pays appartenant à l'Union Européenne et ayant opté pour l'euro comme monnaie nationale.

CAMCA, Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole – Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Siège Social : 53, rue La Boétie, 75008 PARIS, immatriculée auprès de l'INSEE sous le numéro SIRET 784 338 527 00053.

Les magazines Détente Jardin, Détours en France, Dossier familial, Maison Créative, Plus de Pep's, Régal, Parents et Santé Magazine sont édités par la SAS UNI-MEDIAS filiale de Presse du Groupe Crédit Agricole : 22, rue Letellier, 75015 PARIS.

PACIFICA, filiale d'assurance dommages de Crédit Agricole Assurances. PACIFICA SA au capital de 398 609 760€ entièrement libéré Siège social : 8-10 boulevard de Vaugirard, 75724 PARIS CEDEX 15. 352 358 865 RCS Paris. N° de TVA : FR 95 352 358 865.

L'offre MISSION SERVICES est organisée par VIAVITA, la société de Services à la Personne du Crédit Agricole – Société par actions simplifiées au capital de 100 00 000,00€ – Siège Social : 8-10, bd de Vaugirard, 75724 PARIS CEDEX 15. 490 438 439 RCS PARIS. Agrément 2006 1 75 0106.

PREDICA, Compagnie d'assurances de personnes, filiale de Crédit Agricole SA, SA au capital de 1 029 934 935€ entièrement libéré – 334 028 123 RCS PARIS – Siège social : 16-18, boulevard de Vaugirard, 75015 PARIS. Entreprise régie par le Code des Assurances.

Le contrat de télésurveillance est proposé par NEXECUR Protection, Groupe Crédit Agricole. 13, rue de Belle île – 72190 Coulaines – SAS au capital de 12 547 360€ – SIREN 799 869 342 RCS LE MANS – N° TVA FR 19 799 869 342 – Agrément CNAPS AUT-072-2113-07-09-20140389180 « l'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient ».

Les contrats de téléassistance sont proposés par NEXECUR Assistance, Groupe Crédit Agricole, Siège social : 13, rue de Belle île, 72190 COULAINES – SAS au capital de 23 450€ – SIREN 515 260 792 RCS LE MANS – N° TVA FR 88 515 260 792 – Code APE : 9609Z – DÉCLARATION SERVICE À LA PERSONNE N° 515 260 792 effectuée en janvier 2016.

Crystal Studies est un contrat d'APRIL International Care France – société de droit français enregistrée au registre du commerce de Paris (sous le numéro 309 707 727) et à l'ORIAS (sous le numéro 07 008 000) et dont le siège social est situé 14, rue Gerty Archimède, 75012 PARIS France. Ce contrat est conçu, géré et distribué par APRIL International Care France et assuré par Groupama Gan Vie (garanties frais de santé et individuelle accident), Chubb European Group SE (garanties assistance rapatriement, responsabilité civile vie privée, stages et locative, assurance bagages et report de départ) et Solucia Protection Juridique (garantie assistance juridique). Les services sont conçus et distribués par APRIL International Care France.

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Paris et d'Ile-de-France. Société Coopérative à capital variable. Établissement de crédit. Société de courtage d'assurances, immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le numéro 07 008 015. Siège social : 26 quai de la Rapée, 75012 PARIS – 775 665 615 RCS PARIS.

Retour au sommaire

MA BANQUE À DISTANCE

Retrouvez ci-dessous l'ensemble des services bancaires accessibles à distance.

	ESPACE PERSONNEL EN LIGNE	APPLICATION MA BANQUE	APPLICATION PAIEMENT MOBILE
Consulter et gérer vos comptes et avoirs			
Consulter le **solde** de vos comptes et vos relevés d'opérations	X	X	
Éditer un **RIB** et transfert par e-mail	X	X	
Régler vos factures grâce au service **SEPAMail**	X		
Faire des **virements** unitaires ou permanents	X	X	
Commander un **chéquier**	X	X	
Régler vos achats avec **Paylib** (en ligne ou sans contact)			X
Rembourser vos amis avec Paylib			X
Activer/Désactiver vos **achats à distance**	X	X	
Consulter la synthèse de vos crédits	X	X	
Augmenter vos **plafonds carte** et gérer vos options cartes	X		
Ajouter les comptes d'autres banques (agrégation de comptes)		X	
Échanger avec votre conseiller			
Envoyer/recevoir des e-mails depuis la **messagerie** de votre espace personnel	X	X	
Prendre **rendez-vous** dans l'agenda de votre conseiller	X	X	
Rechercher les **coordonnées de votre agence**	X	X	
Souscrire directement en ligne, c'est simple et sécurisé			
Ouverture de compte **Globe Trotter** (54)	X		
Contrats d'**assurances** (54)	X		
Relevés électroniques (54)	X		
Contrats d'**assurance-vie** (54)	X		
Livret d'**épargne** et **épargne logement** (54)	X	X (55)	

Nos conseillers se tiennent à votre disposition dans notre réseau d'agences ou par téléphone (appel non surtaxé) ou par e-mail.

Édité par CA idf – 01/2022 – FCT0122PART
Mise en application au 01/01/2022
Création et développement – 300dpi

Île de France